

**CONTRIBUTION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES
POUR DES MIGRATIONS SÛRES, ORDONNÉES ET RÉGULIÈRES
ET
AU PACTE MONDIAL POUR LES RÉFUGIÉS**

Le contexte actuel des migrations, caractérisé par de vastes déplacements mixtes de réfugiés et de migrants, appelle à l'action concertée, à une coopération accrue et à une répartition des rôles et responsabilités plus grande entre États, mais aussi entre eux et les villes, les acteurs non gouvernementaux et privés.

En effet, la réalisation des **Objectifs de développement durable (ODD)** dans leur ensemble, et plus spécifiquement ceux concernant la migration, les réfugiés et le développement, requiert un effort concerté des pays, régions et villes d'origine, de transit et de destination ainsi que la mise en place d'initiative et d'approches communes.

Pour cela et en réponse à l'appel lancé par l'ex-Secrétaire général de l'ONU, M. Ban Ki-moon, les pays rassemblés lors de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies le 19 septembre 2016 ont signé la Déclaration **de New York pour les réfugiés et les migrants (Résolution adoptée par l'Assemblée générale le 19 septembre 2016 (A/71/L.1))**. Déclaration par laquelle ils se sont engagés à définir le **Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières** et le **Pacte mondial pour les réfugiés** (ci-après les Pactes). Ces pactes constitueront un ensemble de principes et d'engagements entre les États membres concernant les migrations internationales sous tous leurs aspects. Ils contribueront au renforcement de la gouvernance mondiale et de la coordination s'agissant des migrations' internationales.

En octobre 2016, les États membres de l'ONU adoptaient le **Nouveau programme pour les villes (Nouvel agenda urbain)** qui reconnaît et confie un rôle clé aux autorités locales en matière de migration. Le Nouvel agenda urbain comprend des engagements des États membres pour assurer le plein respect des droits humains et soutenir les villes hôtes, y compris par la coopération internationale, en tenant compte du fait que la migration apporte d'importantes contributions sociales, économiques et culturelles à la vie urbaine.

À ce jour, les villes, malgré la reconnaissance de leur rôle et l'importance de leurs actions, sont peu présentes dans la définition des politiques et le suivi de leur mise en œuvre. Bien que le désir des instances des Nations Unies d'engager les leaders locaux dans la définition des pactes soit affirmé, les espaces pour le faire ainsi que la contribution et la mobilisation des villes se font toujours attendre.

Dans ce contexte, **Metropolis- Association mondiale des grandes métropoles**, reconnaissant le rôle clé des villes en matière de migration, gestion de la diversité et d'inclusion, entend contribuer à la mise en œuvre des ODD et du Nouvel agenda urbain ainsi qu'au processus de définition des Pactes pour assurer la prise en compte de la spécificité de villes, mettre à contribution leur expérience et faire valoir leurs rôles et responsabilités en cette matière.

AINSI, EN CETTE PREMIÈRE ÉTAPE DE CONSULTATION POUR LA DÉFINITION DES PACTES, LES VILLES MEMBRES* DE METROPOLIS SOUMETTENT CE QUI SUIT :

NOTRE VISION : LA PERSPECTIVE DES VILLES SUR LES MIGRATIONS

Les enjeux globaux, incluant les migrations, ont une portée locale et affectent la vie urbaine. Alors que les politiques de migration et d'immigration sont définies à l'échelle internationale et nationale par les États, les villes, elles, sont aux premières lignes de la gestion des impacts de l'émigration, du transit, de l'accueil, de l'intégration et de la promotion de sociétés inclusives, sécuritaires et durables.

Dans le contexte des villes, c'est le caractère humain de migration qui prime, la contribution des migrants au développement socio-économique, plus que le contrôle et le statut des gens qui s'y trouvent.

Les villes sont donc un terreau fertile de solutions innovantes et d'actions concrètes porteuses de résultats qui peuvent éclairer la définition des politiques et la prise de décisions des États. Elles peuvent apporter une contribution importante à la réalisation des ODD et du Nouvel agenda urbain ainsi qu'à la réduction des inégalités et la création d'un monde plus sûr, inclusif et durable.

Nous constatons que :

- Les villes sont au cœur des migrations. Elles sont des lieux de départ, de transit, d'accueil et la destination principale des migrants. La migration contribue de manière importante à la croissance démographique des villes. Cela fait des villes des acteurs incontournables.
- Les migrations sont au cœur du développement économique, social et culturel des villes. Elles apportent des opportunités à saisir et des défis que nous devons gérer adéquatement. Nos succès à l'échelle urbaine ont des retombées positives sur les États.
- Le rôle des villes est complémentaire à celui des États. Les villes offrent des services de proximité, elles ont la responsabilité d'apporter une réponse aux besoins immédiats des migrants, d'offrir des services de base, de garantir la cohésion sociale et le respect des droits des migrants et de préserver le caractère humain de leur intervention. Les villes ne déterminent pas les politiques d'immigration de leur pays, mais peuvent y contribuer de manière constructive.
- Les villes sont des moteurs de changement et elles sont engagées localement, bilatéralement et multilatéralement, au sein de nombreux réseaux de villes, pour répondre aux besoins des migrants, documenter et partager leurs bonnes pratiques, contribuer à l'élaboration des politiques et ultimement à la réalisation des objectifs internationaux. Des solutions novatrices émergent de notre action, les États et les instances internationales ont tout avantage à s'en inspirer.
- Les villes valorisent l'apport des migrants et sont conscientes de l'importance de favoriser leur autonomisation. Des efforts accrus doivent être déployés à l'échelle urbaine pour leur donner une voix et assurer une croissance inclusive.
- Les villes doivent accroître leur présence sur la scène internationale et auprès des instances des Nations Unies pour faire valoir leur vision, leur contribution et leur apport à la réalisation des ODD, du Nouvel agenda urbain et à la définition des Pactes.

NOS ACTIONS, NOTRE CONTRIBUTION

Nos actions locales :

- Actuellement, la répartition des responsabilités liées aux migrations varie d'un pays, d'une région et d'une ville à l'autre. Ainsi, la situation de chaque ville dicte ses priorités et les moyens à déployer, raison pour laquelle il est difficile de résumer l'action ou de la définir d'une seule voix.
- Localement, les actions des villes sont multiples, l'offre de services variés et de plus en plus adaptée à la réalité diverse des migrants et citoyens.
- Qu'elles soient villes de départ, de transit ou de destination, les villes n'ont d'autres choix que d'agir et d'innover. Elles peuvent contribuer à l'autonomisation des migrants, à la reconnaissance de leur apport positif à la croissance et au développement durable, à la résilience et au Vivre ensemble.

Nos actions bilatérales :

- Les actions bilatérales des villes permettent le partage des bonnes pratiques et contribuent à l'amélioration des actions urbaines.

Nos actions multilatérales :

- Le nombre de réseaux de villes a augmenté de manière considérable au fil des ans. Plus que jamais, les villes agissent au sein de réseaux et y joignent leurs forces pour définir l'agenda urbain, prendre action, alimenter les débats et assurer que la voix des villes est entendue sur la scène internationale.
- Les réseaux à portée globale comme Metropolis et CGLU jouent un rôle clé et contribuent à l'avancement des enjeux globaux en soutenant la diplomatie urbaine, la documentation de bonnes pratiques, le renforcement des capacités de leurs membres, le suivi des progrès apportés par les villes, la mise en œuvre de projets et la participation aux grandes rencontres internationales.
- Bien qu'il n'y ait pas de réseau de villes entièrement dédié aux migrations et aux réfugiés, plusieurs actions sont soutenues par les réseaux existants sur ces questions. Pour mieux comprendre la constellation d'actions en cours, Metropolis a mené un exercice de cartographie des principaux réseaux et initiatives existantes.
- Comme pour les États, la situation actuelle appelle à l'action concertée et à une coordination et coopération accrue entre villes mais aussi entre les villes, les États et les instances internationales.

NOS OBJECTIFS, NOTRE ENGAGEMENT

Nos engagements internationaux :

- Les villes membres* de Metropolis se sont engagées à contribuer à la réalisation des ODD et du Nouvel Agenda Urbain.
- Dans le cadre du **Forum Mondial des Maires sur la Mobilité humaine, les Migrations et le Développement** (« Le Forum des Maires »), lancé lors du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement à l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2013, les villes se sont engagées à poursuivre leurs efforts. Metropolis endosse les Déclarations et les recommandations du Forum de Barcelone (2014), Quito (2015), Quezon (2016) et Berlin (Juin 2017).
- Dans le cadre de la Déclaration de Montréal, adoptée lors du Congrès Mondial de Metropolis (juin 2017), les villes ont reconnu l'impact des migrations sur la vie urbaine ainsi que la responsabilité qui leur incombe d'agir et ont réaffirmé leur volonté de travailler en commun avec les institutions nationales et internationales.

Dans le contexte de définition du Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et du Pacte mondial pour les réfugiés, Metropolis s'engage à :

- Accroître la compréhension et contribuer à la coordination des actions multilatérales menées par les villes et leurs réseaux afin d'accroître l'action collective des villes et la force de nos réseaux multilatéraux;
- Contribuer à la réflexion et à la recherche de solutions globales et communes et à favoriser l'articulation de priorités communes ainsi qu'une action concertée et une coopération accrue entre villes
- Agir sur plusieurs fronts : diplomatie urbaine, identification et diffusion de bonnes pratiques, renforcement des capacités de Metropolis et celles de ses membres; appuyer la réalisation de projets de coopération, offrir des espaces d'expérimentation propres à l'émergence des solutions innovantes et mettre en place un mécanisme d'évaluation des pairs.
- Partager l'expérience acquise par ses actions pour enrichir la définition des politiques globales.
- Mesurer les progrès faits par les villes afin d'objectiver les succès et alimenter les mécanismes de suivis de la mise en œuvre des ODD et NUA.

Les villes membres* de Metropolis s'engagent à poursuivre leurs efforts afin de :

- Contribuer à la réduction des inégalités, à la promotion de sociétés plus pacifiques et inclusives et à favoriser le Vivre Ensemble;
- Mettre en place des politiques, programmes et services novateurs et inclusifs;
- Mettre en place des environnements favorables pour maximiser les impacts de la migration sur développement durable;

- Respecter, protéger et garantir les droits de l'homme des migrants.

APPEL AUX ÉTATS ET AUX INSTANCES INTERNATIONALES

Enfin, Metropolis appelle les États et les instances internationales à :

- Reconnaître la spécificité des villes ainsi que leur rôle et responsabilité en matière de migrations;
- Considérer les villes comme partenaires dans la définition et la mise en œuvre des instruments internationaux liés à la migration;
- Accorder une place aux villes à la table des consultations et des négociations relatives aux Pactes. Cela en accueillant leur contribution et participation dans la phase de consultation, notamment au Mexique en décembre 2017, en versant leur contribution au « stocktaking » des Pactes et en offrant un espace aux villes lors des négociations qui suivront.
- Respecter les engagements pris dans le cadre du NUA de soutenir les villes dans leurs actions, y compris par la coopération internationale, en tenant compte du fait que la migration apporte d'importantes contributions sociales, économiques et culturelles à la vie urbaine.

** La liste des membres de Metropolis peut se trouver ici: www.metropolis.org
Les villes non membres qui souhaitent supporter ce document peuvent entrer en contact avec Metropolis et elles seront référencées dans de futures communications.*